

# UFF ACTIONS FRANCE (part N)



## Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de rechercher la performance à long terme sans référence à un indice à travers une exposition orientée au minimum à 60% sur le marché des actions françaises. L'action du gérant vise à réaliser son objectif en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

## Profil de risque



## Chiffres clés au 30/05/2025

Valeur liquidative	107.51 €	Nombre de positions	37
Actif net du fonds	162.48 M€	Taux d'investissement	97.84%

## Performances du fonds et de l'indice de référence

Les performances seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

## Evolution de la performance

Le graphique sera affiché après une année complète, soit fin septembre 2025.

## Indicateurs de risque sur 1 an

Les indicateurs de risques seront affichés après une année complète, soit fin septembre 2025.

L'indice de référence est l'indice Bloomberg France 40 Net Return Index EUR depuis le 02/10/2023. Avant, l'indice était le CAC 40 (dividendes réinvestis) depuis le 01/01/2021. Avant cette date, l'indice était le CAC All-Tradable® (dividendes réinvestis). Myria AM gère le fonds depuis le 01/09/2020.

## Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Scor Se	Airbus Se
Pernod Ricard Sa	Axa Sa
	Societe Generale Sa
	Safran Sa

## 10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Schneider Electric S	7.32%	Industrie
Air Liquide Sa	6.02%	Matériaux
Sanofi	5.99%	Santé
Totalenergies Se	5.25%	Energie
Safran Sa	5.23%	Industrie
Airbus Se	5.05%	Industrie
L'Oreal	4.76%	Consommation de base
Bnp Paribas	4.76%	Finance
Axa Sa	4.71%	Finance
Hermes International	4.55%	Consommation discrétionnaire
<b>Total</b>	<b>53.64%</b>	

## Principales contributions

Contributions à la hausse	Contributions à la baisse
Schneider Electric S 0.71%	Sanofi -0.30%
Safran Sa 0.64%	L'Oreal -0.09%
Airbus Se 0.49%	Lvmh Moet Hennessy -0.06%
Bnp Paribas 0.48%	Essilorluxottica -0.06%
Axa Sa 0.25%	Pernod Ricard Sa -0.05%
<b>Total 2.57%</b>	<b>Total -0.56%</b>

## Caractéristiques du fonds

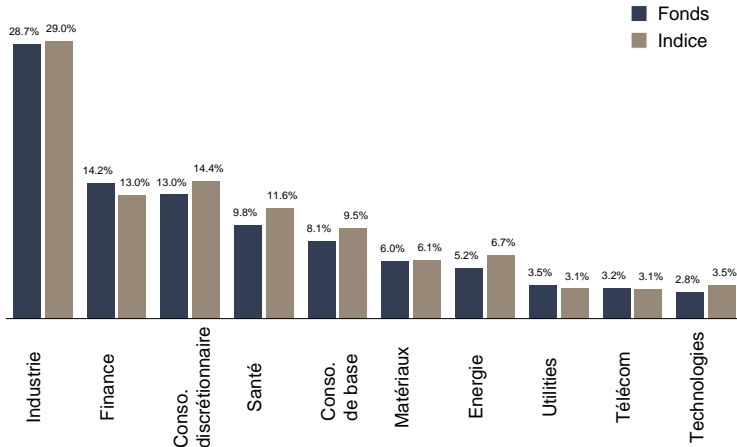
Code ISIN :	FR001400OYM5	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	02/09/2024	Droit d'entrée (max) :	0.00%
Eligibilité PEA :	Non	Frais de gestion direct :	2.10%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	Non significatif
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :			15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence

## Gérant financier

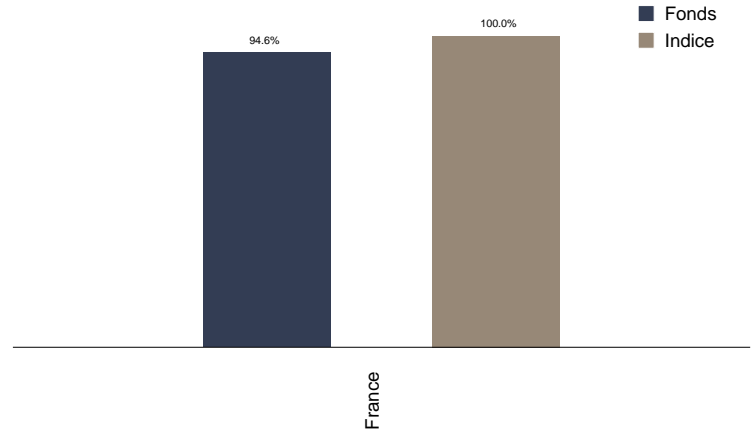


Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

## Répartition par secteurs de la poche actions



## Répartition par pays



## Historique des performances

Les performances historiques seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Commentaire de gestion

En mai 2025, les marchés ont été ballotés par les volte-face incessantes de Donald Trump concernant sa politique protectionniste, consistant à menacer d'imposer des droits de douane prohibitifs selon les pays ou les secteurs d'activité.

Ainsi, alors que le Président avait décrété des tarifs de 145 % sur les biens importés de Chine au plus fort de la crise qu'il a lui-même provoquée, il les a subitement réduits le 14 mai de 115 points, atteignant un premier palier de 30 %. En signe de bonne volonté, la Chine a maintenu son différentiel négatif de 20 % avec les États-Unis, ramenant ses propres droits de 125 % à 10 %.

À l'inverse, alors que les Européens semblaient déterminés à négocier, leurs propositions ont, sans raison claire, profondément irrité le Président américain, qui les a menacés de droits de douane allant jusqu'à 50 %. Ces menaces n'ont cependant pas été mises à exécution. L'analyse de la réaction des marchés financiers montre clairement que l'administration américaine a perdu en crédibilité, d'autant plus qu'Elon Musk a quitté le Département de la Réduction de la Dépense Publique (DOGE) après 130 jours d'inaction. Le taux à 10 ans américain s'est ainsi installé autour de 4,5 %, ce qui n'est pas une bonne nouvelle pour la première puissance mondiale. En effet, Moody's, 14 ans après S&P, a abaissé d'un cran la note de la dette américaine, lui attribuant désormais un AA+, une évaluation relativement généreuse compte tenu des niveaux d'endettement, surtout en comparaison avec des pays moins exposés.

Sur le plan géopolitique, là encore, les gesticulations du Président américain ont eu aussi peu d'impact que les menaces européennes adressées à la Russie dans le cadre du conflit en Ukraine, ou à Israël. Le seul succès notable de l'administration Trump en mai reste la libération, le 12 mai, du dernier otage israélo-américain encore vivant. Cette opération, entièrement négociée par les États-Unis sans concertation avec Israël, a mis en lumière les profondes dissensions désormais visibles entre les deux pays.

En résumé, en mai 2025, l'adage « Sell in May and go away » n'a jamais été autant invalidé depuis 1990, compte tenu de la forte reprise des marchés risqués.

En Europe, le CAC 40 et l'EuroStoxx 50 ont bondi respectivement de 3.5 % et 5 %, certains secteurs enregistrant même des hausses à deux chiffres, comme les banques de la zone euro (+10.5 %) ou le secteur de la Défense européenne (+15.5 %).

Outre-Atlantique, les marchés actions ne sont pas en reste : le S&P 500 a progressé de plus de 6 %, tandis que le Nasdaq s'est envolé de 9.5 %. Finalement, le MSCI World a gagné 6 %, en dollars comme en euros, la monnaie unique étant restée très stable face au billet vert. Le portefeuille a bien performé ce mois-ci, ce qui vient confirmer son bon dynamisme depuis le début de l'année. L'effet sélection dans la consommation discrétionnaire a été porteur avec en particulier la bonne performance relative et absolue d'Hermès. Mais une fois encore, on retrouve le secteur de la finance dans les principaux contributeurs, avec cette fois-ci l'assurance. Et c'est justement dans ce secteur que nous avons initié une nouvelle position dans la société française de réassurance, Scor. Cinquième réassureur mondial par sa taille, il est devenu le premier réassureur dans l'assurance vie aux États-Unis à la suite d'acquisitions ciblées. Pourtant, Scor pâti d'une décote liée à des inquiétudes sur les systèmes de modélisation des risques qu'a rencontré le groupe par le passé et que nous pensons être résolus aujourd'hui. Cette opération nous a permis de diversifier le secteur dans le portefeuille et de prendre quelques bénéfices sur Axa.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

## Informations relatives aux performances passées

L'information relative aux performances passées ne pourra être affichée qu'après le terme d'une année civile complète, soit fin 2025.

*Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.*



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

## INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

## APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

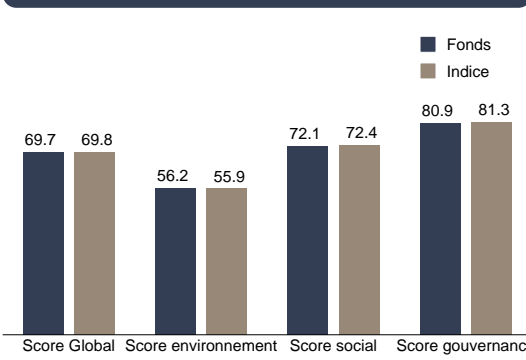
## INDICE DE REFERENCE

Bloomberg France 40 Net Return Index EUR

## Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	69.7	96.72%
Indice	69.8	100.00%

## Score global et critères



## Top 10 émetteurs : score ESG

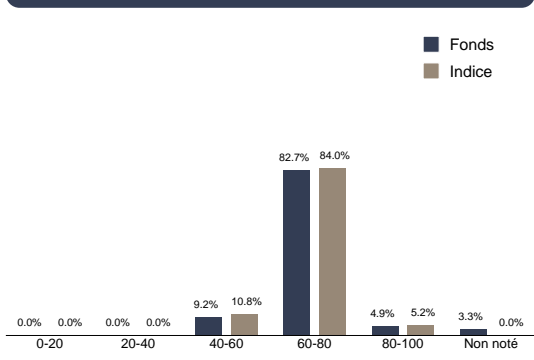
Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	4.87%	83
Schneider Electric S	7.48%	80
Capgemini Se	1.25%	77
Airbus Se	5.16%	77
Thales Sa	1.19%	76
Publicis Groupe	1.57%	76
Dassault Systemes Se	0.93%	76
Stmicroelectronics N	0.67%	75
Pernod Ricard Sa	0.95%	75
Scor Se	0.55%	73
<b>Total</b>	<b>24.64%</b>	

## Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

30/05/2025	Fonds	Indice	Relatif
Total	1138	1168	-30

## Répartition par score ESG



## Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	5.16%	6841
Totalenergies Se	5.36%	2493
Safran Sa	5.34%	2474
Engie	2.15%	2147
Air Liquide Sa	6.16%	2139
Renault Sa	0.70%	1647
Schneider Electric S	7.48%	1501
Legrand Sa	1.58%	1501
Credit Agricole Sa	1.32%	1405
Veolia Environnement	1.44%	1378
<b>Total</b>	<b>36.69%</b>	

## Exemple de critères d'indicateurs d'impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	39.05%	96.72%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	27.19%	96.72%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	59.73%	96.72%

## Couverture par un score ESG

**Score ESG Global** : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

**Score Environnement** : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

**Score Social** : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

**Score Gouvernance** : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

## Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.